Déclaration préalable de l'UNSA Education

CTSD du 15 octobre 2018

Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et messieurs les membres du CTSD,

Un ministre sur tous les fronts, des annonces à foison, une réalité budgétaire bien triste pourtant. L'Éducation n'est plus la priorité du gouvernement. Or nos collègues des métiers de l'éducation veulent mieux vivre leur métier, c'est trop demander ?

Non ! Pour l'Unsa Education, c'est une revendication légitime de chaque professionnel qui a choisi un métier difficile et se mobilise chaque jour pour cette mission essentielle pour les élèves et la société.

Nous voulons mieux vivre nos métiers en étant reconnu·e·s professionnellement et financièrement, en ayant de meilleures conditions pour faire réussir nos élèves, avec des effectifs et des locaux adaptés par exemple, et en accédant à une formation de fond qui nous permette de consolider nos choix pédagogiques.

Mieux vivre nos métiers, c'est également pouvoir bouger en changeant de lieu, de missions ou d'emploi. Mieux vivre nos métiers, c'est aussi ou surtout pouvoir articuler vie professionnelle et vie personnelle.

C'est pourquoi l'Unsa Education Vosges pour ce CTSD vous interpelle sur plusieurs sujets :

Sur les Avs/AESH :

- Comment combler le déficit de personnels pour la prise en charge des dys ?

- Quelle formation leur est-elle assurée ?

- La réussite de la prise en charge sur le plan scolaire est-elle mesurée ? (résultats au DNB par exemple)

- Comment leur temps de travail est-il calculé ? Une réglementation trop souple, permet à la diversité des employeurs (DSDEN, rectorat, chef d'établissement) un mode de calcul du temps de travail différent selon les interprétations et les besoins, et permet aussi de faire travailler des AESH sur des activités qui ne sont pas les leurs.

Sur les lettres classiques :

UNSA Education Vosges

4 Côte Vinseaux
88000 EPINAL

03.29.82.12.44/88@se-unsa.org

L'enseignement du français fait partie des compétences des certifiés de lettres classiques, l'Unsa Education demande donc que leurs heures d'enseignement du français ne soient pas considérées comme des compléments de service dans les documents du CTSD .

Pour les CPE :

Nous demandons également que les CPE restent dans le même cadre réglementaire que les enseignants concernant la représentativité syndicale et les opérations de mutations.

Sur les évaluations en primaire :

Après deux courriers du Se Unsa 88 et des préconisations ministérielles, quelles compensations horaires pour les collègues concernés et confrontés à de nombreuses difficultés techniques pour le moins énervantes et chronophages ?

Sur la hors classe :

Promouvables à la hors classe en 2018 mais non promus, nos collègues ne veulent pas faire les frais de la bascule de l'ancien système vers le nouveau : pas de rendez-vous de carrière, des notes transformées en avis sans explication et sans échange avec le supérieur hiérarchique, une appréciation finale non transmise aux intéressé·e·s, ...

L'unsa Education demande que les appréciations de l'année 2017/2018 puissent être corrigées pour les collègues qui le souhaitent.

Sur le collège de Vagney :

l'Unsa Education constate que des commissions s'organisent dans l'Intérêt des personnels, et apprécie qu'un CHSCt ait été consacré à la situation des collègues, mais sera vigilante sur l'évolution de la situation et souhaite que d'autre situations puissent être étudiées hors de ce CHSCT extraordinaire.

Sur l'offre départementale :

Constatant la vétusté de certains établissements, voire leur dangerosité, combien de collèges existeront encore dans les Vosges demain ? et où ?

Est-ce que M. le DASEN est associé à la réflexion et quelles sont les incidences pour les personnels?

Sur les retraites :

Avant d'être une question de comptabilité, un système de retraite est d'abord une conception de la société. Face à la complexité de ce dossier à grande technicité, face à son caractère socialement très sensible et donc particulièrement anxiogène, il faut que le Gouvernement dévoile ses intentions.

UNSA Education Vosges

4 Côte Vinseaux
88000 EPINAL

03.29.82.12.44/88@se-unsa.org

Organisation réformiste, l'UNSA n'a pas peur de la discussion. Encore faut-il désormais que l'on sorte des zones d'ombre et que le temps nécessaire à la concertation soit pris. L'UNSA jugera sur pièces, au regard de la réalité des droits qui seront ou non garantis et du niveau de justice sociale atteint.

Sur les postes :

Dans l'Education nationale, le chiffre des suppressions de postes cache des situations différentes : - 2 450 postes dans le 2nd degré confronté à une hausse démographique, - 400 postes d'administratifs s'ajoutant à celles de l'an dernier et + 2 325 postes dans le 1er degré. Déshabiller l'un pour habiller quelque peu l'autre est donc la boussole qui pilote le ministère de l'Éducation Nationale.

Ce budget marque symboliquement une rupture dans la politique gouvernementale. L'Education de la jeunesse n'est plus aujourd'hui la priorité.

Face à ce budget, incompatible avec l'ambition d'un enseignement de qualité, l'UNSA Éducation, avec le Sgen Cfdt et la Fsu appelle tous les personnels à une Grève le 12 novembre 2018.

Ce sera l'occasion de montrer notre opposition aux choix budgétaires proposés et de demander au gouvernement de renoncer à ce projet.

Nous vous remercions pour votre attention.

UNSA Education Vosges

4 Côte Vinseaux
88000 EPINAL

03.29.82.12.44/88@se-unsa.org